



Document de déclaration d'incident Interne au club 20210427-2

Rappel de l'objectif national

La FFVL souhaite accumuler un maximum d'éléments probants sur les incidents qui ne se soldent pas par une déclaration d'accident via son assureur. Donc des situations inexistantes dans les statistiques. Soit, il n'y a pas d'atteinte à la personne, soit la personne se sert de ses assurances personnelles et sociales et ne déclare pas à la FFVL. Mais l'incident existe bel et bien, la récurrence potentielle aussi. Ces informations servent aux études statistiques et permettent à la FFVL d'orienter ses efforts financiers, techniques et pédagogiques en fonction des besoins précis des pilotes en clubs et OBL. La FFVL met en place un animateur Sécurité Club (ASC) dans tous les clubs chargé de la collecte de ces infos. L'ASC a un devoir de réserve

CETTE DECLARATION EST ANONYME ET LE RESTE DEFINITIVEMENT

Sauf si l'intéressé souhaite s'identifier

Remplissez-la consciencieusement avec sincérité sinon vous faussez les states
Si vous redoutez une identification par adresse mail, déposez dans la boîte à lettre du club.

Peuvent être considérés comme incidents toutes situations de perte de contrôle de l'aéronef, de mauvaise rencontre avec un obstacle, tout hors terrains, les défauts d'équipement etc...

NOM DU SITE : Pente de NOUVILLE	N° département : 71	Date et H : 27.04.21 - 18h
---------------------------------	---------------------	----------------------------

Conditions météo : calmes fin d'AM

Pilote : Assistée	Âge du pilote: La trentaine	Sexe : F
-------------------	-----------------------------	----------

Années de pratique : 7 mois	Brevets : Non	Homologation voile : A
-----------------------------	---------------	------------------------

Rapport d'incident, mardi 27 avril, séance de Pente école de fin d'après-midi à Nouville : J'ai rejoint l'équipe qui faisait de la pente école en rentrant du travail, pour "faire un coucou", n'ayant pas mon matériel avec moi. Finalement, la voile laissée par un autre pilote étant disponible, j'ai décidé de faire une tentative de vol avec. Je me suis donc préparée avec la sellette et la voile disponible, Un pilote étant à côté de moi sur le déco. Au moment où je m'apprêtais à décoller, il m'a fait remarquer que je n'avais pas de casque... Il m'a prêté le sien, mais sans lui, j'aurais fait un vol sans casque...

Utiliser une aile que l'on ne connaît pas nécessite une prise en main sur le plat avant de se lancer dans un vol directement. **C'est valable pour tous les pilotes quel que soit son niveau et son expérience...**

Pour le casque... peut-être que quelqu'un ne l'aurait pas laissé faire ? Le copain a bien réagit.

L'ACS